

Labastide-Murat, le 16 février 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La recherche de gisements de gaz de schiste incompatible avec la Charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Sans information préalable et en contradiction avec les engagements de la Charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy, nous sommes très surpris du projet d'étude prospective sur le gaz de schiste sur notre territoire. C'est également le cas d'autres Parcs naturels régionaux comme celui des Monts d'Ardèche ou des Grands Causses. C'est pourquoi la Fédération des Parcs naturels régionaux de France s'est saisie du sujet et prépare une réaction concertée.

Très attentive à ce projet, j'ai souhaité qu'une décision collective soit prise pour notre territoire. J'ai saisi notre commission « Ressources naturelles, gestion de l'espace et habitat » afin qu'elle formule un avis basé sur des éléments techniques dont nous ne disposons pas préalablement. Celle-ci s'est réunie le vendredi 11 février en ma présence.

L'exploitation industrielle de gaz de schiste apparaît en opposition avec le contenu de la Charte du Parc qui stipule notamment que « les sites d'intérêt écologique exceptionnel et les zones d'intérêt écologique majeur n'ont pas vocation à recevoir des infrastructures lourdes ». Par ailleurs, l'avant-projet de Charte, pour le renouvellement en « Parc naturel régional » pour les 12 prochaines années, met en avant à la fois l'importance de la protection de la ressource en eau et des milieux souterrains et un engagement en faveur des énergies renouvelables.

Notre commission « Ressources naturelles, gestion de l'espace et habitat » a donc émis à l'unanimité un avis défavorable sur ce dossier. Cet avis sera soumis le vendredi 25 février au Comité syndical du Parc naturel régional, de même qu'un projet de délibération qui sera par la suite proposé à l'ensemble des Communes et Communautés de communes du Parc.

Catherine MARLAS, Présidente et les membres de la commission « Ressources naturelles, gestion de l'espace et habitat » du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Contact presse :

Parc naturel régional des Causses du Quercy : Isabelle de Bontin - Tél. 05 65 24 20 50
e-mail : idebontin@parc-causses-du-quercy.org – www.parc-causses-du-quercy.org